



BULLETIN D'INSCRIPTION

Individuel Couple *

STAGE DE CHANT CHORAL DU 17 AU 24 AOÛT 2024

à retourner à : Mme Elisabeth ALASSET, Rue Droite, 46600 - MARTEL

COORDONNEES

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....
.....

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : portable Fixe :

e-mail :

PUPITRES

Mezzo-Soprano Soprano Alto Ténor Baryton Basse

J'autorise l'association à publier sur son site à la fin du stage des photos et/ou des vidéos dans lesquelles je suis susceptible d'apparaître : OUI NON

Je prendrai les 7 repas de midi en commun à l'Auberge des 7 Tours : OUI NON

J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation.

Fait à le

Signature

* Couple : obligation d'envoi d'un bulletin d'inscription séparé par membre du couple,
répondant à la définition donnée par l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1227>



ORGANISATION DU STAGE DE CHANT CHORAL DU 17 AU 24 AOÛT 2024
(Détails et précisions sur le site : <https://pays-de-martel-en-choeur.jimdofree.com>)

1 - Coût du stage :

a : **Individuel** : 350 € b : **Couple** : 600 € c : **Jeune** (- de 25 ans) : 150 €

Comprenant les frais pédagogiques et administratifs (hors frais d'hébergement et de restauration) .

2- Réglement des inscriptions :

a : **Individuel** :

- un chèque d'un montant de 100 € encaissé à l'inscription
- un chèque d'un montant de 100 € encaissé fin juin 2024
- un chèque d'un montant de 150 € encaissé au début du stage

b : **Couple** :

- 3 chèques d'un montant de 200 € chacun encaissés selon modalités ci-dessus

c : **Jeune** (moins de 25 ans) :

- 3 chèques d'un montant de 50 € chacun encaissés selon modalités ci-dessus en (a)

Les chèques doivent être établis à l'ordre de :

« Association Pays de Martel en Choeur »

et à retourner à Madame Elisabeth ALASSET rue Droite 46600 Martel.

Le nombre de stagiaires étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, la date de réception de votre inscription étant l'un des critères retenu pour la validation de votre stage (sauf en cas de déséquilibre des pupitres).

L'Association « Pays de Martel en Choeur » prend en charge et fournit les partitions aux stagiaires.

Pour tout renseignement pédagogique ou artistique : M. Patrick HILLIARD, mail : pobhil@orange.fr

3 - Restauration :

Vous avez la possibilité de prendre l'ensemble des repas de midi en commun au restaurant de l'Auberge des 7 Tours à Martel (sauf le samedi 17) (prix du repas : 17,00 € comprenant 3 plats, café et boissons).

Les 7 repas sont à régler lors de votre inscription avec un chèque d'un montant de 119,00 € établi à l'ordre de "L'Auberge des 7 Tours" et à joindre à votre bulletin d'inscription.

4 - Hébergement :

OT de Martel : 05.65.33.22.00 - OT de la Vallée de La Dordogne 05.65.33.22.00. Possibilités de logement : Hôtels, Gîtes, Chambres d'Hôtes, VVF à Gluges, campings à Martel et à proximité.

5 - Conditions d'annulation :

1 – L'annulation par le stagiaire **MOINS DE 8 JOURS** avant le début du stage ne donne droit à aucun remboursement des frais d'inscription.

2 – L'annulation par le stagiaire **PLUS DE 8 JOURS** avant le début du stage donne droit au remboursement de la moitié des frais d'inscription.

3 - Dans le cas d'un nombre d'inscriptions insuffisant, ou de déséquilibre des pupitres, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage. Dans ce cas les sommes versées seront intégralement remboursées avant la fin du mois de juin 2024.

6 - CONTACT : Mme Elisabeth ALASSET, Rue Droite, 46600 MARTEL

tél : 0607069662 - mail : baboue.alasset@gmail.com - <https://pays-de-martel-en-choeur.jimdofree.com>